

La Ligue contre le cancer inquiète des annonces du lobby de l'alcool

Paris, le 28 juin 2018 – Face aux annonces du lobby de l'alcool français, la Ligue contre le cancer en appelle à la responsabilité des pouvoirs publics. En effet, les producteurs et négociants d'alcool ont proposé mercredi 27 juin, de financer à hauteur de 5 millions d'euros et pendant 4 ans des actions de prévention contre la dépendance à l'alcool chez les femmes enceintes et les jeunes. Leurs propositions cosmétiques ne sauraient suffire à lutter contre ce fléau sanitaire.

Préoccupée par le poids du lobby de l'alcool, la Ligue contre le cancer souhaite que leur contribution soit traitée avec la plus grande prudence et sans conflits d'intérêt. Elle demande aux pouvoirs publics des mesures fortes permettant de lutter contre toutes les conséquences de la consommation d'alcool et non contre la seule dépendance. Si un effort particulier est nécessaire pour certains publics plus fragiles, c'est toute la population qui doit être prise en compte.

L'industrie de l'alcool : un frein pour la mise en place d'une politique de santé efficace ?

Selon le sondage Ligue contre le cancer / Opinion Way publié en juin, 77 % des Français soulignent l'influence des producteurs d'alcool sur les pouvoirs publics. La Ligue rappelle qu'ils sont 58% à considérer que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour prévenir les risques liés à la consommation d'alcool et qu'ils sont 66% à penser que les producteurs empêchent la mise en place de politique de santé efficace.

L'alcool : un fléau sanitaire à combattre de manière globale

Alors que les propositions du lobby de l'alcool ciblent les jeunes et les femmes enceintes, la Ligue rappelle que l'alcool est aussi responsable de morts prématurées par accident de la route, de violences, de cancers, de maladies cardio-vasculaires, etc. Ce fléau sanitaire doit faire l'objet d'un plan de prévention global et ambitieux, d'autant que **plus de la moitié des Français (54%) n'ont pas le sentiment de prendre des risques en consommant de l'alcool, et que seuls 23% savent que l'alcool est le deuxième facteur de risque de cancer.**

La Ligue contre le cancer rappelle ses revendications et demande leur mise en application sans plus attendre :

- l'interdiction totale de la publicité des produits alcoolisés, internet compris ;
- un étiquetage spécifique sur les risques liés à la consommation d'alcool sur tous les produits alcoolisés ;
- une taxation au gramme d'alcool sur les produits en contenant.

À PROPOS DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

1^{er} financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de près de 640 000 adhérents et 13 000 bénévoles, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans quatre directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider, mobiliser pour agir. Aujourd'hui, la Ligue, fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant le plus grand nombre possible d'acteurs sanitaires mais aussi économiques, sociaux ou politiques sur tous les territoires. Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net

CONTACTS PRESSE :

- ▶ Aelya NOIRET | 06 52 03 13 47 | noiret.aelya@gmail.com
- ▶ Elodie Audonnet | 06 79 72 36 85 | elodie.audonnet@ligue-cancer.net